



## Le Football à 4 (U7) et à 5 (U9)

### Les plateaux

A voter à l'AG du 28 juin 2024

Une pratique éducative pour la découverte du football chez les "U7" (6 ans) et "U9" (7/8 ans).

### L'Esprit du Football à 4 et à 5

- C'est un football d'animation, de masse, où la totalité des enfants, filles ou garçons, doivent y trouver une place.
- Conserver l'aspect ludique, à travers des formes jouées.
- Le contenu d'un plateau ne propose pas uniquement des matchs ; on intègre des jeux d'éveil stratégique et de coordination (pour éveiller à la notion indispensable d'apprentissage, ainsi que de multiplier la quantité de travail psychomoteur et stratégique).
- Les séquences de jeu (12 minutes en U7 et 15 minutes en U9 maxi) avec les dimensions des espaces et engins (terrain/ballon) qui doivent être adaptées aux possibilités psychologiques et physiques des enfants.

**ADAPTER ÉGALEMENT SA PÉDAGOGIE** : ne pas calquer le monde des adultes sur celui d'un enfant !

- Le résultat d'un match n'a pas d'importance.
- Laisser jouer les enfants sans consigne particulière.
- Tous les enfants doivent jouer : gardien de but et joueurs de champ.
- Tous doivent jouer le même temps de jeu (pas de statut de "remplaçant")
- Pour les éducateurs et les parents, un plateau est un moment de convivialité.
- Pour les enfants, un plateau est l'occasion d'un instant festif, récréatif, ludique, avec une présence moindre des adultes.

**BANNIR TOUT CE QUI CONDUIT A L'EXCLUSION PROGRESSIVE**

### Engagement des Équipes

- Obligatoire pour tous les clubs qui possèdent des U7 et U9, au prorata du nombre de licenciés U7 et U9.
- Engagement des équipes dans Footclubs, nombre illimité par club.
- Répartition par poules géographiques entre 6 à 8 équipes en U7 et 8 à 12 équipes en U9, pour éviter les longs déplacements (2 équipes maxi du même club dans une poule).

### Organisation d'un Plateau

- Chaque équipe participera aux 10 (U7) ou 12 (U9) plateaux de sa poule, aux dates définies par la Commission des Jeunes (Décembre, Janvier et Février seront évités) ; dates à paraître dans le Bulletin d'Information Foot.
- Chaque club organisera son plateau au cours de l'année et en sera donc le responsable.
- A l'issue du plateau, le responsable (éducateur local) devra remplir et retourner à la Commission des Jeunes, la fiche bilan du plateau (se référer aux fascicules U7-U9 de la Commission) ainsi que les feuilles de matchs préalablement complétées par l'éducateur de chaque équipe, ceci dans les 72 heures qui suivent (mercredi qui suit, dernier délai).
- **RAPPEL** : en cas de défaut, les clubs seront amendés.



## Le Football à 4 (U7) et à 5 (U9)

### Les plateaux

A voter à l'AG du 28 juin 2024

### **Contenu d'un Plateau**

Les contenus des plateaux U7-U9 feront l'objet d'une publication de la Commission des Jeunes chaque saison. Les plateaux seront suivis par le responsable du secteur et le C.D.F.A.

### **Les Autres dates**

Elles sont à l'initiative des clubs et doivent faire l'objet d'une homologation auprès du District de la Loire. La participation à une quelconque organisation est subordonnée à la présence aux plateaux éducatifs susvisés.

### **Récompenses**

- Elles ne sont pas obligatoires.
- Si récompenses il y a, elles doivent être identiques à tous les joueurs et de moindre valeur.